

Pour postuler :

<https://www2.longueuil.quebec/postes-actuellement-disponibles>



Moderne et tournée vers l'avenir, Longueuil est la ville-centre de l'agglomération de Longueuil qui regroupe plus de 448 000 personnes. Longueuil se distingue par la qualité des services essentiels qu'elle offre à sa population, par sa programmation culturelle riche et variée, de même que par son fort potentiel de développement économique. Forte de ses 360 ans d'histoire, Longueuil propose aussi un milieu de vie stimulant et accueillant propice à l'épanouissement des familles, dans lequel se côtoient de grands espaces verts, des quartiers résidentiels et urbains paisibles ainsi qu'un milieu d'affaires prospère. Elle offre une rémunération globale et une gamme d'avantages sociaux concurrentielles. La Ville souscrit également à un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage la progression de ses employés au sein de son organisation.

Titre de l'emploi :

Chef de service - Infrastructures urbaines

Direction :

Direction du génie

Service :

Infrastructures urbaines

Domaine d'emploi :

Cadre

Type d'engagement :

Régulier Temps plein

Salaire :

125 394,00\$ - 156 784,00\$

Horaire de travail :

35 heures

Lieu de travail :

Tour Beneva - 1225, rue St-Charles Ouest - Télétravail possible selon la politique interne

Concours numéro :

GNI - 2025 - 1

Durée de l'affichage :

Du 2025-01-17 08:00 au 2025-01-30 23:59

Mandat :

Relevant de la directrice ou du directeur du génie, la personne est responsable de la planification et réalisation des projets de réfection et de développement des infrastructures municipales, des ouvrages d'art, des parcs et espaces verts dans le cadre du programme triennal d'immobilisation. Son expertise et sa vision des enjeux lui permettent de supporter son équipe dans la gestion de plusieurs projets simultanément. Elle assure par conséquent la pérennité des ouvrages municipaux, des actifs linéaires (chaussée, réseaux d'aqueduc et d'égout), des parcs et terrains sportifs, en intégrant la notion d'adaptation aux changements climatiques, notamment en termes de gestion des eaux pluviales et de verdissement. Le volet d'architecture de paysage, conférant une signature unique aux ouvrages de la Ville, est essentiel dans la conception des projets.

La personne supporte les gestionnaires de son service, en assurant une étroite collaboration entre les quatre divisions le composant. Elle assure les liens avec les divers services de diverses directions de la Ville dont la collaboration est essentielle à réalisation des projets, ainsi qu'avec la Direction générale et les élus municipaux, le cas échéant. Elle agit à titre d'experte ou d'experte en représentant la Ville dans son champ de compétence auprès de ministères et différents organismes externes.

La personne assure la gestion des ressources humaines, financières et matérielles qui lui sont confiées, dans le respect de la convention collective en vigueur. Elle assure la mobilisation de son personnel, dans un mode d'organisation flexible du travail. Elle participe au développement de la relève et adhère au principe d'amélioration continue, dans un souci d'amélioration constante des bonnes pratiques. Elle participe activement à la mise en œuvre du plan stratégique opérationnelle de la Direction du génie.

La personne doit démontrer un leadership qui place l'humain au cœur de ses priorités et de ses décisions en faisant preuve d'authenticité, d'empathie, d'ouverture et de considération. À titre de leader agile, elle orchestre les activités de son secteur et assure l'atteinte des résultats tout en étant capable d'agir dans des contextes difficiles et d'être persévérante. Comme leader rassembleur, elle regroupe ses collaborateurs autour d'une vision collective qui vise l'excellence de l'expérience citoyenne, qui fait évoluer son secteur d'activité et qui donne du sens au travail dans un environnement participatif. Enfin, dans une posture de leader coach, elle accompagne ses employés dans le développement de leurs compétences en mettant à contribution leurs forces. Elle fournit de la rétroaction et reconnaît régulièrement la contribution de ses employés.

Exigences :

- Détenir un baccalauréat en génie civil et être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Certification PMP considérée un atout;
- Six (6) à neuf (9) années d'expérience pertinente;
- Expérience dans une fonction de gestion d'un service en ingénierie et la gestion de cadres et personnel syndiqué;
- Posséder une bonne connaissance du fonctionnement des infrastructures municipales;
- Posséder une bonne connaissance en gestion des actifs;
- Posséder une très bonne connaissance en gestion de projets;
- Posséder une bonne connaissance de la suite Office 365;

- Connaissance Outlook (calendrier et suivis courriels) et Teams;
- Posséder une vision d'ensemble des enjeux municipaux;
- Démontrer un grand sens de la planification, de l'organisation, de la rigueur et du contrôle des portefeuilles de projets;
- Forte préoccupation envers le service à la clientèle;
- Grand sens des relations interpersonnelles;
- Aptitudes pour le travail d'équipe, le dynamisme, la communication et la concertation;
- Capacité à prioriser, à prendre des décisions et à bien documenter ses dossiers;
- Posséder un permis de conduire valide;
- Être humain, agile, rassembleur et coach.

***Pour les candidats de l'interne, nous vous invitons à consulter la section «Affichages modèles» disponible sur l'intranet pour plus d'informations.**



La Ville applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Ce programme est conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et a été mis en place dans le cadre de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics. Dans ce cadre, nous invitons les employés et les candidats à compléter leur profil en répondant aux questions qui ont pour objet d'identifier les personnes membres de ces groupes. Certaines mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Si applicable, veuillez préciser vos besoins particuliers reliés à votre handicap en ajoutant un document dans la section informations professionnelles. Les renseignements recueillis lors de cette identification ne serviront qu'aux fins de l'application de la Loi et seront strictement confidentiels. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue.

Processus de sélection :

Afin de s'arrimer aux nouvelles réalités du télétravail et de l'organisation flexible du travail, prendre note que la Ville de Longueuil privilégie des processus de sélection en vidéoconférence, et ce, tant pour les employés internes que pour les candidats externes.

Lors du dépôt de votre candidature, nous vous saurions gré de bien vouloir joindre à votre profil Manitou tous les documents pertinents à l'analyse de votre candidature, et ce, avant la fin de la période d'affichage.

Également, prendre note que le processus de sélection débute uniquement une fois que l'affichage est terminé. Pour les candidats retenus, les premières correspondances se feront par courriel. Merci de rester à l'affût de ces derniers et de consulter régulièrement vos courriels indésirables.

Pour postuler :

<https://www2.longueuil.quebec/postes-actuellement-disponibles>